



Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Le Président du conseil d'administration
à

Monsieur Jacques NOAILLE
Secrétaire général de UNSA SDIS 33
18, allée des vignes
33360 CARIGNAN DE BORDEAUX

Bordeaux, le 24 septembre 2021

DIR/PA/GADS/PJ/AM/2021-82970
Affaire suivie par le Colonel HC Dominique MATHIEU

Mesdames et messieurs les représentants des organisations syndicales,

Je me suis engagé, lors de mes précédentes communications, à poursuivre l'échange d'informations relatives au dossier du secours d'urgence aux personnes ouvert depuis plusieurs années dans le département de la Gironde.

Ainsi dans mon courrier de la fin du mois d'août dernier, je vous exprimais mon optimisme suite aux travaux menés entre les différents acteurs durant tout l'été. L'organisation d'un groupe de travail réunissant l'ARS, le CHU Bordeaux, le SAMU, les représentants des ambulanciers privés, la CPAM et le SDIS a permis d'engager des réflexions qui me paraissent à même de faire évoluer positivement la situation de saturation de la sollicitation opérationnelle que nous connaissons actuellement.

Monsieur le Préfet délégué à la défense et à la sécurité de la zone sud-ouest m'a adressé cette semaine le compte-rendu de la réunion de concertation qui s'est déroulée le 7 septembre dernier, à laquelle le SDIS a participé. Les informations qu'il me communique me confirment qu'un réel travail de fond est engagé.

La réponse conjointe préfecture / ARS sur l'expérimentation nationale en vue de la réforme des transports sanitaires urgents a bien été transmise aux deux ministères concernés sur la base des éléments que je vous ai communiqués dans ma précédente correspondance.

Ainsi, nous pouvons espérer très prochainement la mise en place d'un nouveau dispositif, qui consistera à déployer 7/7 jours et 24/24 heures, 12 à 13 vecteurs ambulanciers privés sur l'ensemble du territoire girondin, à disposition du CRRA15. Cette nouvelle organisation devrait avoir un impact important sur le volume des carences que nous réalisons.

Dans l'attente, le Directeur général de l'ARS a bien confirmé le maintien du dispositif actuel sans limitation de durée, qui représente 7 à 8 vecteurs privés de 8h à 20h, en complément de la garde préfectorale existant déjà la nuit et le week-end. Les premiers éléments de l'activité opérationnelle montrent une baisse de la sollicitation du SDIS sur les natures d'intervention correspondant à la plupart des carences, cependant ces données demandent à être confirmées sur la durée.

La question du volume des interventions ne relevant pas du SDIS étant en bonne voie d'amélioration, je n'oublie pas qu'il reste des problématiques non résolues, concernant en particulier les attentes des vecteurs sanitaires pour les admissions des patients et les difficultés rencontrées par le CRRA15 pour mener à bien ses missions de régulations tant téléphoniques que radio.

Lors de la réunion du 7 septembre, plusieurs nouvelles annonces ont été effectuées.

Ainsi, le "Sécur" de la Santé prévoit des crédits spécifiques pour l'ouverture de lits "à la demande" dans les structures hospitalières. Ces ouvertures de lits devraient avoir un effet positif sur le désengorgement des services d'urgence.

Concernant le plus long terme, le programme "Nouveau CHU" intègre une refonte complète des urgences de Pellegrin, la fermeture des urgences de Saint André, qui ne sont plus adaptées aux contraintes actuelles, et leur déplacement sur le site Haut-Lévêque. L'ensemble de ces mesures devraient, à terme, permettre un retour à un fonctionnement cohérent du système.

A l'horizon de début 2022, la nouvelle clinique du Tondu à Floirac doit ouvrir son service d'urgences et contribuer au désengorgement général des urgences hospitalières, notamment sur la rive droite. De même à échéance 2023, la mise en œuvre du projet BAHIA proposera une offre d'urgences rénovée sur le sud de l'agglomération.

De manière plus concrète et plus rapprochée, deux groupes de travail vont être créés très rapidement avec le CHU Bordeaux et l'ARS.

Le premier d'entre eux portera sur la réorganisation des urgences de Pellegrin d'ici fin 2021, pour lesquelles des études ont déjà été menées. Associée à des réorganisations internes des flux de patients, cette mesure permettra le traitement moyen de 16 patients/heure. De manière plus générale, le guide de bonnes pratiques récemment transmis par la DGSCGC et la DGOS sera mis à profit pour tenter de remédier au maximum aux difficultés actuellement rencontrées sur le site.

Ces travaux se feront en parallèle de la réactivation par l'ARS du réseau territorial des urgences, afin de partager les bonnes pratiques entre services des urgences

Un second groupe doit réunir le SAMU, le CHU et le SDIS pour étudier de manière plus précise les constats effectués en matière de régulation par le CRRA15. Dans ces travaux seront notamment abordés le futur couplage du logiciel EXOS qui devrait être mis en service courant octobre, et le système de gestion opérationnelle du SDIS.

Vous pouvez le voir, beaucoup de travaux sont engagés pour permettre au SDIS de retrouver une activité cohérente avec sa mission de service d'urgence et aux sapeurs-pompiers de mener leurs missions opérationnelles dans des conditions favorables. Je resterai attentif dans les mois à venir aux évolutions proposées et ne manquerai pas de vous tenir informés des progrès accomplis.

Je vous prie de croire, mesdames et messieurs les représentants des organisations syndicales, en l'assurance de mon engagement dévoué pour la Gironde.

Le Président du conseil d'administration,



Jean-Luc GLEYZE